

CACES®484 : PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

Catégorie 1 : Commande au sol Option Filaire ou Télécommande Niveau : Initial

Objectifs de la formation :

- La formation a pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences réglementaires, techniques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des ponts roulants et portiques de catégorie 1 conformément à la recommandation CACES®484, et de se présenter aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention du certificat.

Être capable de :

Le ou la candidat(e) doit être capable de :

1 – Connaissances théoriques

- a) Connaissances générales
- b) Technologie des ponts roulants et portiques
- c) Les principaux types de ponts roulants et portiques : Les catégories de CACES®
- d) Notions élémentaires de physique
- e) Capacité des ponts roulants et portiques
- f) Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- g) Exploitation des ponts roulants et portiques
- h) Accessoires de levage et règles d'élingage
- i) Vérification d'usage des ponts roulants et des portiques

2 – Savoir-faire pratiques

- a) Prise de poste et vérification
- b) Conduite et manœuvres
- c) Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Conditions d'admission et d'inscription

Caractéristiques requises

Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

Public :

- Aux personnes en recherche d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences.

Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être apte médicalement à la conduite
- Être muni des équipements de protection individuelle (gilet jaune et chaussures de sécurité)

INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : www.altom-formation.fr
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

ADMISSION

- Pré-test requis (permet de vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

Contenu de la formation :

1- Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités de l'élingueur et du chef de manœuvre.

B - Technologie des ponts roulants et portiques

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité (limiteur de charge, fins de course, dispositif de gestion d'interférences et de zones interdites, anticollision...) – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Technologies de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés (détection de survitesse, surveillance du fonctionnement du frein...),
- Incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesse sur les mouvements.

C - Les principaux types de ponts roulants et portiques - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types de ponts roulants et de portiques, applications courantes et limites d'utilisation,
- Modes de commande existants (au sol, avec ou sans fil, et en cabine) pour les ponts roulants et les portiques, conditions d'utilisation qui en résultent,
- Catégories de CACES® R.484 pour les ponts roulants et les portiques.

D - Notions élémentaires de physique

- Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

E - Capacité des ponts roulants et des portiques

- Compréhension des documents et plaques signalétiques relatifs aux ponts roulants et aux portiques,
- Interprétation de la plaque de charge et connaissance des unités courantes (kg, daN, kN, tonnes...).

F - Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - Risques liés à l'utilisation des commandes au sol, avec ou sans fil (déplacements, manipulations...),
 - Heurts / écrasements de personnes – dont l'opérateur – avec / par la charge,
 - Heurts / écrasements de personnes – dont l'opérateur – avec / par les parties mobiles du pont roulant ou du portique,
 - Retombée ou renversement de la charge,
 - Interférence avec d'autres appareils de levage,
 - Risques liés à l'environnement (obstacles divers, lignes électriques, zones interdites, voie de circulation...),
 - Risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel et restriction d'usage associée),
 - Risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, zone de prise ou dépose de charge masquée, ...)
 - Risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
 - Risque de chute de hauteur du pontier,
 - Risques liés à la commande en cabine (incendie, immobilisation du pont roulant ou du portique nécessitant une évacuation, secours en cas d'urgence...),
 - Chute, renversement ou ruine du pont roulant ou du portique.

G - Exploitation des ponts roulants et portiques

- Opérations interdites (laisser une charge suspendue en fin de poste, levage de personne, levage en biais ou « tirage au renard », travail sous condition de vent hors-limites...),
- Opérations délicates (levage au moyen de deux ponts ou portiques, retournement de pièces...),
- Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites (voyant de signalisation, neutralisation et mesures de prévention associées...),
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile,

diffuseur de musique...),

- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance du pont roulant ou du portique,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

H - Accessoires de levage et règles d'élingage

- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, aimant...),
- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,
- Principales détériorations des accessoires de levage.

I - Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques

- Principales anomalies concernant :
 - Les câbles de levage,
 - Le crochet et son linguet de sécurité,
 - Le boîtier / le pupitre de commande,
 - La voie de roulement des portiques et son encombrement.

A2 | 2 - Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments...),
- Vérification visuelle, afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique :
 - De l'état du pont roulant ou du portique et de ses équipements (câble de levage...),
 - Des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...),
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de translation du portique...),
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

B - Conduite et manœuvres

- Réaliser l'élingage d'une charge,
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- Préparer la zone de dépose de la charge,
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis,
- Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),

- Utiliser correctement les aides à la conduite,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service (au garage, à l'arrêt, crochet à vide en position haute...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

L'épreuve théorique consiste en un test. Le test théorique se déroule dans une limite de temps d'1H00 (mais se déroule généralement en 45 minutes). Les questions sont projetées dans les salles de formation sur un tableau, et les stagiaires disposent d'un temps spécifique pour répondre à chacune d'elles. Les réponses sont ensuite remplies par les stagiaires sur une grille de test sur papier.

Le test théorique comprend 100 questions, chacune notée sur 1 point. Pour chaque question, la note attribuée est de 1 point en cas de réponse correcte ou de 0 point en cas de réponse incorrecte ou insuffisante.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

L'évaluation pratique se déroule sur le matériel et sur un site technique, conformément à la recommandation CACES® 484.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

La réussite aux tests est conditionnée à la validation des épreuves théoriques et pratiques, lesquelles sont indissociables. À défaut de validation de l'une ou de l'autre, le test ne peut être considéré comme réussi totalement ; le candidat dispose d'un délai d'un an pour se représenter à l'épreuve non réussie en prenant contact avec le centre de formation initial. Suite à l'obtention d'un premier CACES® (dit CACES® initial) le salarié garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie théorique, ce qui lui permet dans ce délai - sous réserve de présentation du CACES® initial - d'obtenir un CACES® d'une autre catégorie de la même famille d'équipements en passant uniquement la partie pratique du test correspondant à cette catégorie.

A l'issue de la formation :

La réussite aux épreuves permet la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité Pont Roulant et portiques (CACES® 484) catégorie 1, valable pour une durée de 5 ans. Ce certificat est renouvelable à l'issue de cette période par le suivi d'une formation CACES® niveau recyclage.

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr – Site : www.altom-formation.fr

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

Une attestation de fin de formation est systématiquement remise à l'ensemble des stagiaires.

La non-réussite à l'un des deux blocs, théorique ou pratique, entraîne l'échec aux tests. Le candidat devra alors se représenter à l'examen afin d'obtenir sa certification. Cette nouvelle présentation implique une inscription et un paiement supplémentaire conformément aux conditions définies par le centre de formation.

En revanche, en cas d'absence à l'examen, aucun frais supplémentaire n'est appliqué pour la non-présentation aux épreuves.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Pontier
- ✓ Opérateur de manutention
- ✓ Agent de production ou de maintenance
- ✓ Conducteur d'équipements de levage

PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres CACES®
- ✓ Accès à des formations complémentaires (Travail en hauteur, SST...)

MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

Durée de la formation : 35 heures (5 jours)

- Selon la / les catégorie(s), durée de la journée de test : jusqu'à 7H.

Date de rentrée et de fin : Selon le calendrier de session de formation

Modalités : Présentiel

Formation individuelle ou collective

Tarif de la formation :

- À partir de 250,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Financement CPF possible.

METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur papier par le centre de formation, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques conforme à la recommandation^{®484}, en conditions réelles d'utilisation.

Afin de garantir l'objectivité du test, le formateur et l'évaluateur seront systématiquement deux personnes distinctes : celui qui assure la formation ne sera pas celui qui réalise l'évaluation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.